PORT AUTONOME
DE COTONOU

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'Appel d'Offres

Objet : Acquisition d'un équipement de dépollution flottant du bassin portuaire au profit du PAC

Référence SIGMAP : F_DSSEQ_85041

Avis n° 003.../2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 18/01/2023

1. Cet Avis d'Appel d'Offre (AAO) fait suite au Plan de passation des marchés publics révisé n°3 du **Port Autonome de Cotonou (PAC)** publié sur son site web le 12/12/2023 et par affichage au tableau d'affichage du PAC.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'**Acquisition d'un équipement de dépollution flottant du bassin portuaire au profit du PAC.**

3. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des matériels : il s'agira de :

- Fournir un équipement de dépollution flottant moderne adapté au milieu marin et côtier ;
- Former le personnel à l'utilisation de l'équipement ;
- Offrir service après-vente adéquat couvrant la période de garantie de deux (02) ans qui court à partir de la date de livraison de l'équipement au Port Autonome de Cotonou.

BON A LANCER
DCMP-PAC

Cet équipement faisant l'objet du présent marché sera reçu au Port Autonome Cotonou. **Le marché est en lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel

d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics, fadahevigbe@pac.bj ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Bureau 111 situé au Rez de Chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.portdecotonou.bj

6. Le délai de livraison est de **douze (12) mois.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :
  - ➢ Être une entreprise régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou les statuts ;
  - ➢ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal/ ou sous-traitant au **moins un (01)** marché de livraison d'équipement de dépollution d'un montant supérieur ou égale à **cent-cinq millions (105 000 000) FCFA** justifiée par une attestation de bonne fin d'exécution ou procès- verbaux de réceptions. L'une ou l'autre de ces pièces doit être accompagnées des pages de gardes et de signatures des contrats y relatifs ;
  - ➢ Fournir une description détaillée de l'équipement à proposer ;
  - ➢ Fournir une autorisation du fabricant ou d'un distributeur agréé auprès de ce dernier à proposer une offre dans le cadre du marché ;

- Fournir les fiches techniques de l'équipement à proposer, délivrées par les fabricants. Les fiches techniques doivent être en langue française ou en seront traduites ;

- Fournir un engagement à fournir un certificat de garantie (en original) de deux (02) ans du fabricant ;

- Avoir un de ses bureaux ou un de ses techniciens installé dans un rayon de 200 miles du Port Autonome de Cotonou pour proposer un service après-vente pour l'équipement pendant la période de garantie qui court à compter de la date de la livraison. Le déplacement de l'équipement sur les lieux pour les besoins de maintenance sera aux frais du fournisseur.

• Capacité financière :

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

BON A LANCER
DCMP-PAC

Ou ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **cent quatre-vingt-sept millions cinq cent milles (187 500 000) francs CFA** au cours des trois dernières années **(2020, 2021 et 2022)** et justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou copies légalisées ;

b) Pour les entreprises naissantes :

- Capacité technique et expériences :

➢ Être une entreprise régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou les statuts si requis Capacité financière ;

➢ Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant **cent-cinq millions (105 000 000) FCFA** valable sur toute la durée de l'exécution de la prestation ;

➢ Fournir une description détaillée de l'équipement à proposer ;

➢ Fournir une autorisation du fabricant ou d'un distributeur agréé auprès de ce dernier à proposer une offre dans le cadre du marché ;

➢ Fournir les fiches techniques de l'équipement à proposer, délivrées par les fabricants. Les fiches techniques doivent être en langue française ou en seront traduites et ;

BON A LANCER
DCMP-PAC

➢ Fournir un engagement à fournir un certificat de garantie (en original) de deux (02) ans du fabricant ;

➢ Avoir un de ses bureaux ou un de ses techniciens installé dans un rayon de 200 miles du Port Autonome de Cotonou pour proposer un service après-vente pour l'équipement pendant la période de garantie qui court à compter de la date de la livraison. Le déplacement de l'équipement sur les lieux pour les besoins de maintenance sera au frais du fournisseur.

- Capacité financière :

➢ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA** ;

Et

- Disposer du bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence.

BON A LANCER
DCMP-PAC

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 18./01./2023.Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **Bureau 111 situé au rez -de -chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.portdecotonou.bj *(***non applicable**) ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au rez -de -chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP)** du PAC au plus tard le 12./02/2023 à 10 heures 00 minute, (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à

l'adresse ci-après : Salle de dépouillement de la **DMP le**12/02/ 2024 **à 10heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le18/01/2024

Le Directeur des Marchés Publics

BON A LANCER
DCMP-PAC

Felix Dieudonné ADAHE VIGBE